

LES ÉTAPES D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE

Gaston Bachelard a résumé la démarche scientifique en quelques mots :

« *Le fait scientifique est conquis, construit et constaté* ».

- conquis sur les préjugés
- construit par la raison
- constaté dans les faits.

Les trois actes de la démarche

Pour comprendre l'articulation des étapes d'une recherche aux trois actes de la démarche scientifique, il nous faut tout d'abord dire quelques mots des principes que ces trois actes renferment et de la logique qui les unit.

- La rupture

En sciences sociales, notre bagage soit disant «théorique» possède de nombreux pièges car une grande part de nos idées s'inspire des apparences immédiates ou de partis pris. Elles ne sont souvent qu'illusions et préjugés. Construire sur de telles prémisses revient à construire sur du sable. D'où l'importance de la rupture qui consiste précisément à rompre avec les préjugés et les fausses évidences qui nous donnent seulement l'illusion de comprendre les choses. La rupture est donc le premier acte constitutif de la démarche scientifique.

- La construction

Cette rupture ne peut être effectuée qu'à partir d'une représentation théorique préalable qui est susceptible d'exprimer la logique que le chercheur suppose être à la base du phénomène étudié. C'est grâce à cette construction mentale qu'il peut prévoir l'appareillage à installer, les opérations à mettre en oeuvre et les conséquences auxquelles il faut logiquement s'attendre au terme de l'observation. Sans cette construction théorique, il n'y aurait pas d'expérimentation valable. Il ne peut y avoir, en sciences sociales, de constatation fructueuse sans construction d'un cadre théorique de référence. On ne soumet pas n'importe quelle proposition à l'épreuve des faits. Les propositions doivent être le produit d'un travail rationnel fondé sur la logique et sur un bagage conceptuel valablement constitué.

- La constatation

Une proposition n'a droit au statut scientifique que dans la mesure où elle est susceptible d'être vérifiée par des informations sur la réalité concrète. Cette mise à l'épreuve des faits est appelée constatation ou expérimentation. Elle correspond au troisième acte de la démarche.

Les sept étapes de la démarche

Les trois actes de la démarche scientifique ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils se constituent au contraire mutuellement. Ainsi par exemple, la rupture ne se réalise pas uniquement en début de recherche ; elle s'achève dans et par la construction. En revanche, celle-ci ne peut se passer des étapes initiales principalement consacrées à la rupture. Tandis que la constatation puise sa valeur dans la qualité de la construction.

Dans le déroulement concret d'une recherche, les trois actes de la démarche scientifique sont réalisés au cours d'une succession d'opérations qui sont regroupées ici en sept étapes. Pour des raisons didactiques, le schéma distingue de manière précise les étapes les unes des autres. Cependant, des boucles de rétroaction nous rappelleront que ces différentes étapes sont, en réalité, en **interaction permanente**.